

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 26 (1955)
Heft: 11

Artikel: La Fonderie Boillat S. A., Reconvilier : 1855-1955
Autor: Favre, H.-L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824935>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ment à double voie, cette ligne servirait aussi au trafic de Bâle à Berne par le Jura et, comme l'envisagent les milieux bâlois, déchargerait la grande ligne d'Olten mise très fortement à contribution ? La distance effective de Bâle à Berne par le Jura n'est que de 2 km. plus longue que par Olten. L'importance rapidement croissante de la ville de Bienne, dont la population a dépassé 50.000 habitants, joue un grand rôle dans ces tendances.

Le projet d'une seule autostrade du centre du pays vers la Suisse romande, devant éviter les rives gauches des lacs de Bienne et Neuchâtel, montre l'importance pour le Jura de préciser d'urgence sa volonté d'être relié aux autres régions du pays par une grande ligne de chemin de fer répondant à toutes les exigences posées par le trafic moderne.

Il est donc à désirer que les intéressés se réunissent et s'adressent aux gouvernements cantonaux en cause. Berne, Bâle-Ville et éventuellement Neuchâtel toujours désireux d'être relié au Jura et à la Suisse romande devraient défendre devant la Direction générale des CFF, et le cas échéant, auprès des autorités fédérales, l'importante affaire de la construction de la double voie, partout où elle pourra être installée entre Bâle, le Jura, Bienne, Neuchâtel et Yverdon, sans oublier l'embranchement de Bienne à Berne. Il est important d'obtenir la confirmation que les travaux seront exécutés sans relâche dans un délai de peu d'années. Bien des constructions urgentes par ailleurs, se révélèrent très utiles pour la reprise du trafic vers la France par Delle, dès qu'un changement d'opinion se sera produit à la SNCF.

A. CETTINGER.

La Fonderie Boillat S. A., Reconvilier

1855 - 1955

La plus grande des usines de Reconvilier et l'une des plus importantes industries du Jura, la Fonderie Boillat S.A., vient de fêter le centième anniversaire de sa fondation. Cette date a été marquée par de nombreuses manifestations locales qui permirent d'évoquer un passé laborieux fait pour inspirer les générations d'aujourd'hui et pour servir d'exemple à celles de demain.

Il y a cent ans, les gens de l'Orval étaient des agriculteurs et des éleveurs de bétail, simples dans leur habillement, dans leur nourriture et dans leurs coutumes. Leurs plaisirs étaient rares ; les veillées d'hiver et les foires, les noces et les baptêmes en faisaient tous les frais. Parfois, on jouait, on dansait, mais avec mesure car l'Eglise, qui avait gardé son autorité, veillait et réprimandait. Le parler était un patois merveilleusement concret, près de la nature, comme nos vieux.

A cette époque, Reconvilier, ou plus exactement Reconviller, était une petite localité d'à peine quatre cents âmes. Dans la chronique du

temps, elle tenait peu de place. Tavannes et Malleray étaient connus comme relais de poste ; les hôtels de la Couronne et du Lion d'Or jouissaient d'une réputation étendue. C'était pourtant ce petit village formé du hameau de Chaindon, célèbre par ses foires, et des quelques fermes de la « Vie des Crêts », qui allait lancer l'industrie dans la vallée de Tavannes.

La Birse coulait, sinueuse, entre de larges marécages. Nos ancêtres redoutaient ses sautes d'humeur ; en gens sages et prudents, ils avaient construit leurs demeures sur les collines et les pentes de Montoz. Corrigée et domestiquée, la rivière contribuera grandement à l'essor industriel de la région. Aujourd'hui, déchue et souillée, elle mérite ce rappel glorieux.

La population était essentiellement agricole ; on élevait le bétail, de préférence le cheval. A cette occupation principale venait s'ajouter un artisanat local qui produisait sur place tout ce dont on avait besoin. Des dentellières pratiquaient leur art. La confection des chapeaux de paille occupait quelques personnes, surtout à Reconvilier.

L'industrie proprement dite était fort réduite. Une verrerie avait été installée à Chaluët, près de Court. L'horlogerie, après avoir été introduite à Tramelan et à Saint-Imier, faisait une timide apparition chez nous. Bientôt, la fabrication des ébauches prendra de l'ampleur et la vie de nos gens sera complètement transformée.

Ce bref rappel du passé permet d'introduire l'histoire de la Fonderie Boillat S.A.

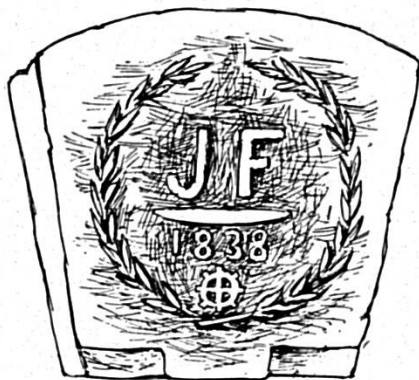
En 1855,

Guillaume-Olivier Bueche, propriétaire, à Pontenet,
Emmanuel-Aimé Tièche, D^r en médecine, à Reconvilier,
Edouard Boillat-Bueche, négociant, à Reconvilier,
Ernest Kraft, hôtelier, à Malleray,

prenaient l'importante décision de créer une fonderie de laiton à Reconvilier. Ces associés étaient propriétaires d'une fabrique d'ébauches de mouvements de montres, depuis 1850. En 1851, la Préfecture de Moutier avait autorisé la Société Bueche, Boillat et Cie « à construire, sur un terrain à elle appartenant, au lieu dit « Les Fraîches », un bâtiment destiné à un établissement d'horlogerie, de soixante-sept pieds de longueur sur trente de largeur, selon piquets plantés, à couvrir en tuiles ». Il s'agit de l'immeuble occupé actuellement par la General Watch Co, fabrique de montres Helvetia, à Reconvilier. Les principaux producteurs d'ébauches étaient alors la Fabrique Robert de Fontainemelon et les Usines Japy de Beaucourt. Malgré cette sérieuse concurrence, la jeune entreprise prit une rapide extension. Les livraisons de laiton qu'elle recevait du Haut-Rhin français atteignaient 13 tonnes à fin décembre 1855.

Ces chiffres de consommation engagèrent les fabricants à étudier la création d'une fonderie de laiton. On fit œuvre de pionnier. De nombreux essais furent faits pour arriver à un bon alliage et, en 1855, la Société Bueche-Boillat et Cie était en mesure de réaliser un projet qui lui avait causé bien des inquiétudes.

A la suite d'un avis de vente officiel paru dans le journal « Le Jura » de Porrentruy, le 19 juin 1856, les associés se rendaient acquéreurs auprès de David-Louis Frêne, maire,



Clé de voûte datant de la rénovation de l'ancien moulin Frêne, en 1838

et consorts « d'une usine renfermant un moulin à farine à deux tournants, égrugeoir, scierie et foulon à chanvre, avec maison d'habitation, grange, écurie, cave, remise, jardin et environ un journal de terrain y attenant ». L'acte de vente passé par devant M^e Olivier Bernard, notaire de préfecture, fixait l'entrée en jouissance au 23 avril 1857. Le terrain, d'une contenance de 288 perches 16 pieds, fut acquis pour 550 louis d'or ; tous les immeubles étaient « d'un seul tenant et limités de midi par la route et de minuit par la rivière la Birse ». Un Trinkgeld ou bon-

main de Fr. 120.— fut payé de suite au vendeur !

La nouvelle entreprise trouvait ainsi un terrain propice à son installation et à son développement. Le problème des locaux étant apparemment résolu, il faut admettre, faute de documentation, qu'on se mit rapidement en mesure d'acquérir l'équipement indispensable à la fabrication du laiton.

La Birse, dont les eaux actionnaient déjà le moulin et la scierie, fut une nouvelle fois endiguée. L'énergie consommée devait être importante. Le 4 octobre 1865, les usiniers de Loveresse, Malleray et Sorvilier se plaignaient que depuis que la Société Bueche, Boillat et Cie « a établi à Reconvilier différentes usines exigeant une force motrice beaucoup plus considérable que celle dont avait besoin l'ancien moulin qu'ils ont supprimé et pour le roulement desquelles ils se servent des eaux de la Birse, les usines des requérants sont souvent arrêtées en cette année particulière de sécheresse. Les requérants ne peuvent souffrir cet état de choses plus longtemps, s'ils ne veulent éprouver une augmentation considérable des dommages déjà sensibles qu'ils ont subis jusqu'à ce jour. Les requis sont invités à ne plus provoquer d'arrêt d'eau, sinon ils seront actionnés en dommages-intérêts sans préjudice de ceux déjà existants. »

L'histoire ne dit pas comment s'est terminé ce litige qui prouve que les usines de la Société Bueche, Boillat et Cie prenaient un essor réjouissant, sans probablement se soucier du tort causé aux riverains établis en aval de Reconvilier.

En 1858, la société étudiait un projet de réorganisation. Ce projet, qui resta lettre morte, donnait à la nouvelle entreprise la raison sociale : « Laitonnerie de Reconvilier ». Un inventaire annexé fournissait la composition de l'usine : « Un bâtiment principal avec cours d'eau, four à fondre, à recuire, laminoir, fournaise et toutes machines et outillages, attachés au sol et nécessaires à la fabrication des laitons et des cuivres. Une scierie hydraulique avec agrès sur le même cours d'eau. Un bâtiment neuf, renfermant les magasins et les logements pour contremaîtres. Un grand hangar à bois jouxtant la cour de la fonderie..

Une propriété voisine, longeant la route, en nature de verger et pouvant servir de châteaux en cas d'agrandissement. » Il est intéressant de relever que les associés désiraient agir avec prévoyance. « Le produit d'une moitié des actions servira à former le fonds de roulement et à augmenter, si le besoin s'en fait sentir avant que le fonds de réserve puisse y pourvoir, les locaux, les machines, les outils, notamment une machine à vapeur de force suffisante pour un travail accéléré et productif. »

Les chefs de l'entreprise s'assurèrent alors le concours de quelques collaborateurs pris en dehors des ressources locales ou régionales. Ils firent appel, en 1858, à l'Alsacien Schweizer, engagé en qualité de métallurgiste.

Deux sachets, précieusement conservés, renferment des plaquettes de laiton fondues le 9 février 1859. Ces plaquettes serties de rubis ont servi à des essais de dureté.

A cette époque, la « Fonderie », terme employé communément par les habitants de Reconvilier et de la vallée pour désigner toute l'entreprise, était dotée de six fours « potagers », chauffés au coke et au bois. Ils étaient groupés autour d'une cheminée carrée, d'une dizaine de mètres de hauteur. Chaque four produisait 90 kg. de métal par coulée ; cette opération avait lieu cinq à six fois par jour. L'ancien moulin abritait un laminoir à bandes et une guillotine à planches. Les dégrossisseurs à chaud n'existaient pas encore et les premiers lingots étaient « martinés » aux forges d'Undervelier. Après cette opération qui les réduisait d'épaisseur, les plaques étaient usinées à Reconvilier.

En 1867, un douloureux événement frappait la Société Bueche-Boillat et Cie. Le D^r Tièche, membre fondateur de la fabrique d'ébauches et de la fonderie, mourait à l'âge de 57 ans. La personnalité du D^r Tièche mérite qu'on s'y arrête. Médecin renommé, il s'était spécialisé dans le traitement des maladies mentales. Son activité s'étendait dans d'autres domaines. Député au Grand Conseil bernois dont il devint le vice-président, il fut un ardent défenseur des intérêts jurassiens. Energique et éloquent, il sut convaincre les autorités cantonales de la nécessité des chemins de fer du Jura, problème vital pour son développement économique. A Reconvilier, son village natal et son lieu d'origine, le D^r Tièche créa une fromagerie, une tuilerie et une fabrique d'horlogerie indépendante de la Société Bueche, Boillat et Cie. Membre des autorités, il s'intéressa activement à l'amélioration des conditions sociales.

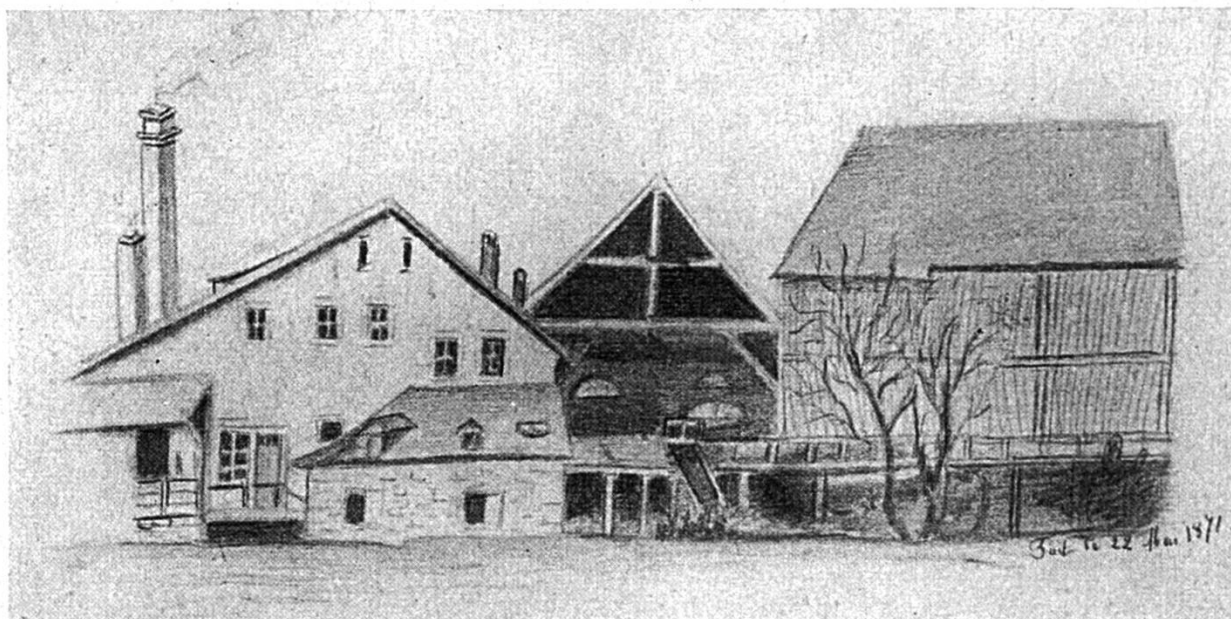
Quelques années après ce décès, Guillaume Bueche, qui avait dépassé la septantaine, décidait de se retirer des affaires. Né en 1801, G. Bueche passa une grande partie de sa vie à Malleray, comme hôtelier ; il avait 54 ans lors de la création de la fonderie. Son fils Eugène lui succéda. C'est ainsi qu'une convention instituait seuls associés pour l'exploitation de la fonderie : Edouard Boillat et Eugène Bueche, son neveu. Quant à Ernest Kraft, il s'était retiré de l'association, en 1860, pour reprendre l'exploitation d'un hôtel à Berne.

Ces remaniements administratifs suivis laissaient à Edouard Boillat-Bueche l'entière responsabilité de la marche des deux entreprises : fonderie et fabrique d'ébauches. L'effort principal semble avoir été porté sur le développement de la fonderie qui produisait des planches,

des bandes, des rondelles, des barres et des fils de laiton et de cuivre. Cette matière était presque exclusivement destinée à la fabrication des ébauches de montres et à l'industrie de la boîte à musique.

Les archives municipales et bourgeoises relatent qu'en 1872 les autorités de Reconvilier ont permis à la Fonderie Bueche, Boillat et Cie de construire sur son terrain deux bâtiments : le premier « entre sa forge et sa fonderie, à l'usage de remise, couverte en tuiles », le second « destiné à une fonderie (local de fonte) d'une longueur de 64 pieds sur 34 pieds de largeur ».

Une délicate vignette exécutée au crayon, en 1871, par Mademoiselle Mathilde Boillat (1855-1872), fille du fondateur, retrace l'état des lieux avant ses transformations. Le dessin léger reproduit partiellement la



Dessin au crayon de Mlle Mathilde Boillat représentant la Fonderie, en 1871

face nord des bâtiments. Dominé par une cheminée carrée, l'ancien moulin dressait son large toit abritant les fours, le laminoir, toutes les machines nécessaires à la fabrication du laiton. Une porte s'ouvrait sur un escalier en bois reliant la fonderie à une construction annexe qui renfermait deux roues hydrauliques. Un canal surélevé amenait l'eau de la Birse à cet endroit. Entre le grand hangar à bois et le bâtiment principal était située la cour couverte de l'usine ; elle servait de magasin et les voituriers venaient y prendre livraison des marchandises.

Le 12 décembre 1876 marqua une date importante dans l'histoire de la vallée de Tavannes. Ce jour-là avait lieu l'inauguration officielle de la ligne Tavannes-Court, étape dans la construction du réseau des chemins de fer jurassiens. Une ère nouvelle s'ouvrit qui favorisa le développement rapide de l'industrie. Les usines et fabriques de Reconvilier ont bénéficié de cette grande réalisation ; cependant, la Fonderie aura souvent regretté que le tracé de la voie ferrée empêche son extension dans le seul sens où la chose était encore possible.

Devant l'ampleur de l'essor industriel du village, les autorités de Reconvilier proposèrent aux citoyens la création de services d'utilité publique. En 1878, à la demande de la Fonderie, la commune ouvrait un bureau télégraphique. Cet office fut particulièrement apprécié et il justifia pendant de longues années son existence et sa rentabilité. L'introduction du téléphone, en 1887, allait lui faire perdre de son importance.

En 1881, fut voté l'aménagement d'un service des eaux comprenant un réseau réservé au service du feu. Les sociétés Kuhn et Tièche, fabrique d'horlogerie, et Bueche, Boillat et Cie offrirent de prendre à leur charge l'intérêt d'une dépense de Fr. 20,000.—. Dans une assemblée municipale, M. Emile Tièche, fils du D^r Tièche, recommanda vivement l'acceptation de ce projet afin, dit-il, d'« éviter pour l'avenir les dangers d'épidémie dont le village a déjà subi, par deux fois, les conséquences désastreuses ». L'installation des conduites en fer fut terminée en 1883. Les usines métallurgiques tirèrent d'incontestables avantages de ce nouveau service dont bénéficia également toute la population.

Au mois de juin 1887, Edouard Boillat-Bueche, le seul survivant de l'époque héroïque, mourait à l'âge de 66 ans. La mort avait rassemblé, une dernière fois, les trois associés à l'ombre du temple de Chindon. Toujours simple et affable, chacun trouvait auprès de Edouard Boillat un accueil bienveillant. Ses fonctions publiques furent nombreuses et variées ; il fut président de la commission d'école, conseiller municipal, receveur et maître-pompier.

L'armée fédérale l'a compté au nombre de ses officiers d'artillerie ; il était arrivé au grade de major. Son fils Edouard, allié Japy, lui succéda. Les deux usines furent alors groupées sous la raison sociale : Ed. Boillat et Cie.

Les dernières années du XIX^e siècle furent marquées par de grandes transformations techniques. Les dirigeants de la Fonderie firent appel à M. Paul Otto, ingénieur, à Bâle, pour en conduire les travaux. Les archives municipales nous apprennent avec la saveur des vieux textes qu'en 1893, les conseillers autorisaient : « MM. Boillat et Bueche, pendant qu'ils bâtissent, de déposer des matériaux à côté de la route, près du pont. Cette demande est accordée à condition que les clous soient retirés des pièces de bois. Il sera fait remarquer à MM. Boillat et Bueche qu'ils restent responsables des accidents qui, par le fait des clous, pourraient arriver au bétail. »

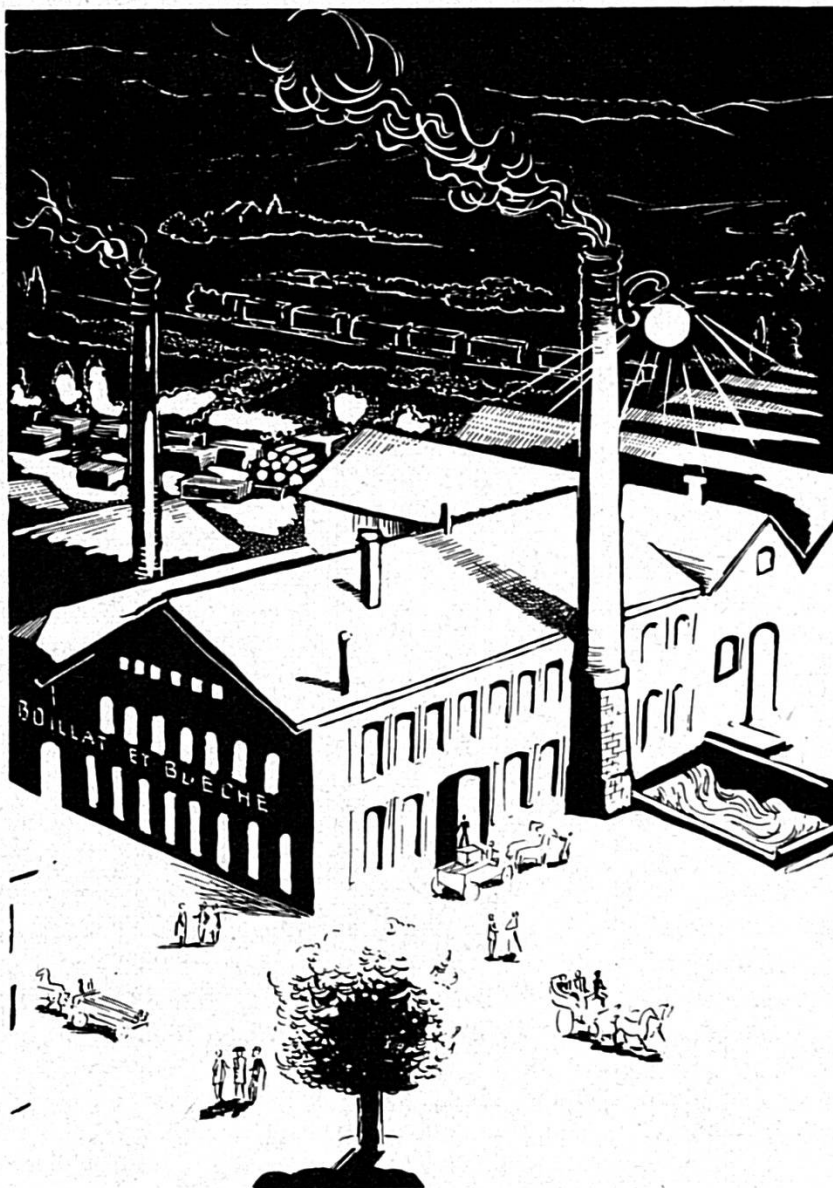
Ces importantes transformations augmentèrent la production de l'usine. Elle passa, en 10 ans, de 267 tonnes à 773 tonnes annuellement. Ce chiffre était atteint en 1896, année où s'ouvrait l'Exposition nationale suisse, à Genève. Cette exposition permettait à la Fonderie de présenter ses produits destinés à l'horlogerie, à la fabrication de la boîte à musique et à l'industrie du décolletage. L'usine métallurgique Ed. Boillat et Cie y recevait la médaille d'or.

L'année 1898 vit naître et se développer l'idée de l'installation d'un éclairage électrique public à Reconvilier. La Fonderie produisait déjà le courant nécessaire à l'éclairage de ses locaux grâce à une dynamo actionnée par une roue hydraulique. Cette réalisation privée datait de 1891. A ce propos, on peut parler de l'intervention de M. Ed. Boillat-

Japy, en séance du conseil municipal du 29 octobre 1891, annonçant son « intention d'établir deux lampes à arc, l'une sur la place de la Fonderie, l'autre près de la fabrique d'horlogerie Bueche-Boillat et Cie. Il fera don de cette lumière à la commune, moyennant que la commune déplace le hangar des pompes. L'offre est accueillie avec enthousiasme. »

Reconvilier possédait ainsi, à l'aube du XX^e siècle, un éclairage public et privé à lampes à arc et à incandescence, alors que de nombreuses villes s'éclairaient encore au gaz. Un témoin du temps écrivait que les lampes à arc « inondaient littéralement de lumière tout le village » !

Un objet de fierté pour la Fonderie étaient ses grandes cheminées : elles représentaient une sorte de symbole de prospérité. L'imagerie

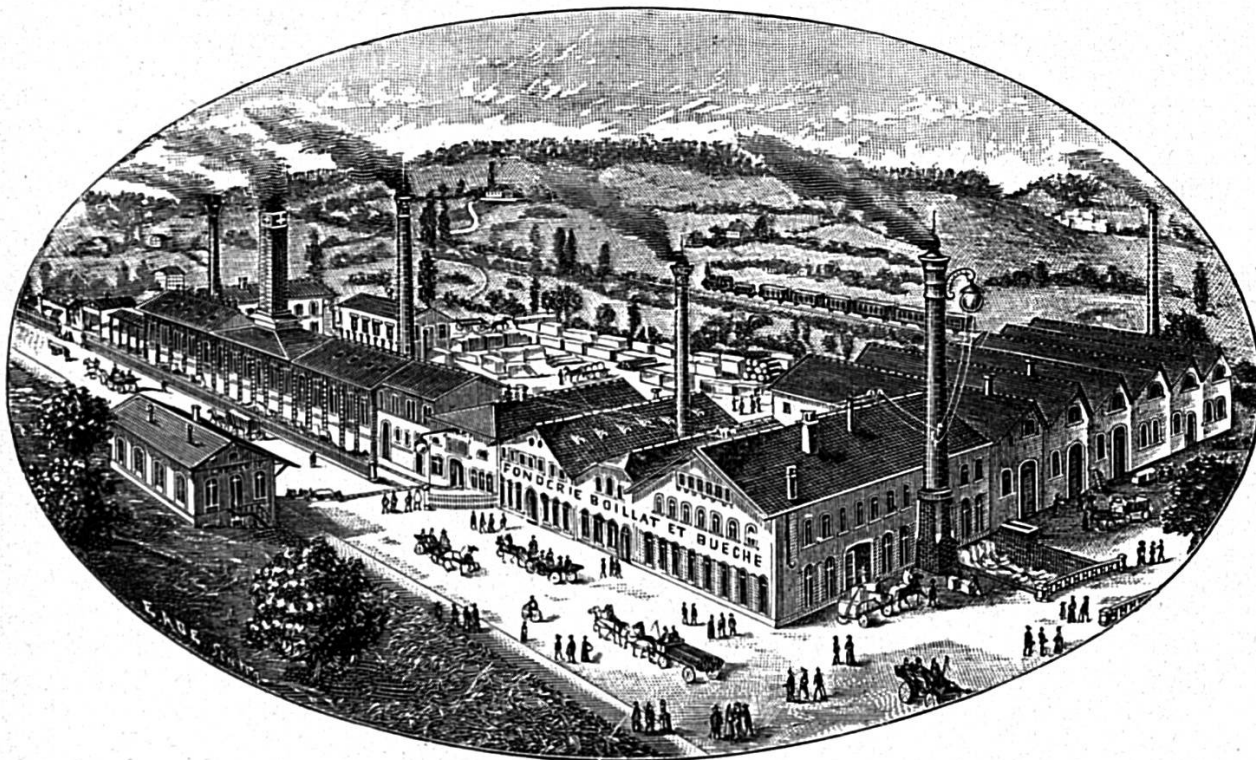


La cheminée de la Place édiflée en 1889 et supportant la lampe à arc qui « inondait » de lumière le quartier

populaire du siècle passé en dressait une série impressionnante dans un cadre grandiose. La cheminée de la Place, édiflée en 1889, dépassa en importance ses voisines. Elle s'élevait en bordure de l'usine ; on lui accorda la faveur de supporter la première lampe à arc de la localité, celle qui « inondait » de lumière le quartier. Elle servit également de refuge aux vagabonds et autres bras pendants qui avaient pris l'habitude de se retrouver en ce lieu toujours tempéré. Après avoir passé la nuit « à la cathédrale », selon l'expression de l'époque, ils venaient toucher la « passade » puis reprenaient leur marche aventureuse.

La mise en service, à la fin du siècle passé, d'une machine à vapeur de 100 CV garantit une production plus régulière et plus importante. L'apparition de la vapeur dans la région fut marquée par l'emploi d'une sirène qui réglait la marche de l'usine et qui faisait retentir les échos de la vallée. Après un certain temps, nos gens s'habituerent aux sons graves de la « corne » qui ponctuaient la vie commune. A 10 heures du matin et à 4 heures de l'après-midi, le travail était interrompu pendant une dizaine de minutes. On profitait de ce repos pour aller se « désintoxiquer » dans les auberges de la Place. Les « petits verres » s'alignaient sur les tables. Malgré certaines recommandations, dont celle de la cure de lait, chacun restait convaincu de la vertu de ce « remède » contre l'action des vapeurs d'oxyde de zinc qui flottaient lourdement dans l'air. L'installation de la machine à vapeur fut suivie de la construction d'un nouveau local de fonte qui abrita une série de 10 fours carrés placés en ligne. Quelques années plus tard, leur nombre fut porté à 20.

L'importance prise par l'industrie du décolletage au début de ce siècle obligea les usines métallurgiques à compléter et à moderniser



Ancien cliché représentant la Fonderie « fière » de ses cheminées

leurs installations. En 1910, la Fonderie fit l'acquisition de la première presse hydraulique à filer le laiton, d'une puissance de 500 tonnes, construite par les usines Krupp de Magdebourg.

En 1911, M. Boillat-Japy vendait la fabrique d'ébauches pour s'intéresser uniquement à la fabrication du laiton.

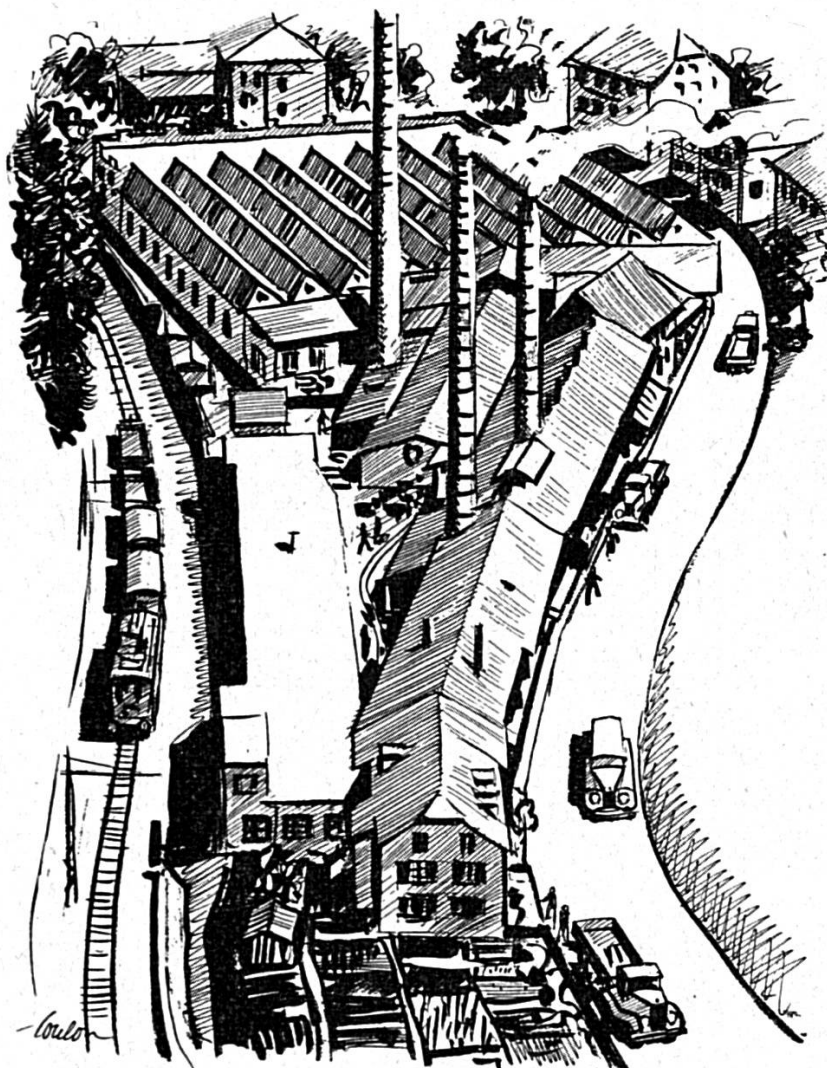
Participant étroitement à la vie du village, la Fonderie se développa rapidement. Les 20 fours carrés furent remplacés par 30 fours ronds. Un groupe de laminoirs à coches permit de dégrossir les barres ainsi que le fil. Le fil était produit en découpant en spirale des disques laminés à quelques millimètres. Ce procédé primitif s'appelait l'« escarogotage ». Les bandes ainsi obtenues étaient ensuite tréfilées. Pour la première fois, la production mensuelle atteignit une centaine de tonnes. Ce résultat était aussi dû à l'installation d'une nouvelle machine à vapeur Sulzer de 270 CV qui avait remplacé la première machine devenue trop faible. Quand il s'agissait, par exemple, de laminier une longue planche, le chef devait l'annoncer au moyen d'une cornette. Ce signal avait pour effet d'interrompre le travail sur les autres machines et le chauffeur donnait de la vapeur !

Partout, dans l'usine, ce n'étaient que volants en marche, arbres de transmission en rotation sur lesquels s'enroulaient des câbles gros comme le poing.

Une autre innovation fut l'emploi d'un moteur électrique. Développant une puissance de 150 CV, il rendait la presse autonome et portait atteinte à la suprématie de la machine à vapeur. Ce moteur se révéla très utile pendant la guerre de 1914-1918 ; le manque de combustible réduisant l'emploi de la vapeur il lui suppléa maintes fois. Un fait important allait se produire avant la fin de la grande guerre. M. Ed. Boillat-Japy, n'ayant pas eu de fils, se décidait à remettre son affaire à un groupe d'industriels, amis et clients, et se retirait de toute activité. C'est ainsi qu'en 1917 une nouvelle société était fondée. Elle maintint jusqu'à nos jours la raison sociale : Fonderie Boillat S.A.

L'après-guerre fut caractérisée par une suite de périodes prospères et de crises économiques. En 1921, la production journalière tombait à 2 ½ tonnes alors qu'elle était normalement de 5 tonnes. Une septantaine d'ouvriers étaient encore employés dans l'usine ; on en comptait habituellement 120. Les deux derniers chevaux de trait, qui assuraient les transports à courte distance, furent vendus. Un premier essai de motorisation avait été tenté avec l'achat d'un véhicule lourd, appelé « Le Turc ». Ce camion provenait du parc du corps expéditionnaire américain stationné en France.

Dans les années critiques, le Conseil d'administration décida la création de la « Fondation sociale », dans le but de veiller au bien-être moral et matériel des ouvriers et de leurs familles. Les conditions de travail furent considérablement améliorées par l'achat de presses qui révolutionnaient le tréfilage et qui permirent, plus tard, la fabrication des profilés. A la fin de 1926, les livraisons mensuelles s'élevèrent à 280 tonnes, moyenne qui fut maintenue jusqu'en 1931. Dès le mois d'avril 1930, trois fours électriques Ajax, d'une capacité de 350 kg/h remplacèrent les 30 fours à bois et à coke. Ces fours modernes constituèrent non seulement un progrès technique, mais aussi un progrès



La Fonderie avant la deuxième guerre mondiale

social. Le recrutement des fondeurs qui, jusqu'alors, étaient en majorité des ouvriers italiens, en fut grandement facilité.

La course aux armements, déclenchée par la menace d'un nouveau conflit, fut caractérisée par une activité intense dans la fabrication et la vente des métaux non-ferreux. En 1937, les expéditions atteignaient 3780 tonnes, et, après quelques mois de guerre, les livraisons mensuelles dépassaient 500 tonnes. Mais les restrictions dictées par l'Office fédéral de guerre et les difficultés d'approvisionnement en matières premières réduisirent rapidement et d'une façon importante la production.

En automne 1941, M. Ed. Boillat-Japy mourait, à Reconvilier, dans sa 82^e année. Esprit passionné pour la mécanique et la construction, il avait suivi avec intérêt et satisfaction le développement de la Fonderie, développement auquel il avait donné, en son temps, une énergique impulsion.

Dans les derniers mois de guerre, le Conseil d'administration décida une modernisation complète de l'usine. La Fonderie Boillat S.A. devait maintenir sa position sur le marché du laiton. D'importantes

transformations furent entreprises, transformations qui se poursuivent activement aujourd'hui. Se libérant de son ancienne carapace, l'usine put se développer. La production atteignit 4650 tonnes, en 1947, et passa à 7366 tonnes, en 1951. Elle est actuellement de 700 tonnes par mois.

Comme dans le passé, la Fonderie Boillat S.A. se maintient constamment à l'avant-garde du progrès pour garantir la qualité de ses produits.

H.-L. FAVRE

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômage dans le canton de Berne

| Chômeurs complets | 1954 | | | 1955 | | |
|--|------|------|------|------|------|------|
| | 25.7 | 25.8 | 25.9 | 25.7 | 25.8 | 25.9 |
| Agriculture | 1 | 3 | — | — | — | — |
| Sylviculture | — | 15 | 6 | — | — | — |
| Alimentation | 1 | — | 2 | — | 2 | — |
| Habillement et équipement | 2 | 2 | 2 | 4 | 6 | — |
| Industrie du cuir | 1 | 13 | 13 | — | — | — |
| Bâtiment | 19 | 89 | 21 | 3 | 3 | 4 |
| Industrie du bois et du verre | 5 | 3 | 2 | — | 1 | — |
| Textile | — | — | — | 2 | 2 | — |
| Industrie du papier | 1 | — | 1 | — | — | 2 |
| Industrie des métaux et machines | 9 | 12 | 10 | 1 | 2 | 3 |
| Horlogerie | 92 | 164 | 93 | 10 | 6 | 5 |
| Commerce et administration | 50 | 46 | 39 | 23 | 32 | 37 |
| Hôtellerie | 3 | 4 | 18 | 2 | 5 | 14 |
| Transports | — | — | — | — | 1 | — |
| Professions libérales | 11 | 17 | 8 | 9 | 11 | 4 |
| Economie domestique | 12 | 14 | 5 | 9 | 9 | 10 |
| Autres métiers | 12 | 8 | 14 | 4 | 4 | 4 |
| | 219 | 390 | 234 | 67 | 84 | 83 |

| Chômeurs partiels | 1954 | | | 1955 | | |
|--|------|------|------|------|------|------|
| | 25.7 | 25.8 | 25.9 | 25.7 | 25.8 | 25.9 |
| Alimentation | — | — | — | — | 1 | — |
| Habillement et équipement | — | 3 | 2 | 1 | 3 | — |
| Industrie du cuir | 4 | 24 | 23 | — | — | — |
| Bâtiment | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | — |
| Industrie du bois et du verre | — | 3 | 1 | — | — | — |
| Textile | — | — | 4 | — | — | — |
| Industrie des métaux et machines | 7 | 7 | 2 | 1 | 1 | 3 |
| Horlogerie | 912 | 700 | 865 | 189 | 174 | 111 |
| Commerce et administration | 1 | — | 2 | — | — | — |
| Transports | — | 2 | — | — | — | — |
| Autres métiers | — | — | — | 1 | — | 1 |
| | 925 | 740 | 900 | 193 | 180 | 115 |